



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maintien

Question écrite n° 89890

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet souhaite attirer l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les agissements d'un groupe de militants d'extrême-droite « identitaire » qui ont chargé violemment les jeunes manifestants CPE près de la Sorbonne dans la soirée du mardi 14 mars dernier alors que les forces de l'ordre étaient présentes. Elle lui demande quelles mesures il entend prendre pour identifier et empêcher de nuire ces néo-fascistes qui attaquent la jeunesse en plein Paris sous le regard des forces de l'ordre.

Texte de la réponse

Le 14 mars 2006, 150 contre-manifestants ont été détectés par les services de police. Le secteur a été immédiatement renforcé. Dès que ce groupe a fait montre d'agressivité envers les manifestants anti-CPE, les policiers sont intervenus, se sont interposés et ont mené des actions dynamiques pour provoquer la dispersion de ces personnes. Par ailleurs, le 18 mars 2006, la présence agressive de militants d'extrême droite, en fin de soirée dans le Quartier latin, a donné lieu à plusieurs interpellations. À aucun moment ces extrémistes n'ont par conséquent pu commettre des violences devant les forces de l'ordre sans que cela donne lieu à une intervention déterminée de celles-ci.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89890

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 2006, page 3267

Réponse publiée le : 30 mai 2006, page 5692